

**Interventions du Groupe d'Ouverture,  
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR  
Christophe GIRARD**

**Rapport de 1 à 5 (Commentaire unique)**

1. Compte administratif de Madame le Maire pour la gestion 2010
2. Compte de gestion 2010 de Monsieur le Comptable public
3. Affectation du résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2010
4. Projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2011
5. Rapport annuel 2010 sur l'état et l'évolution de la dette

Nous pouvons faire deux remarques très succinctes concernant ces comptes :

- 1) Le rapport Impôts locaux/ Produits de fonctionnement fait encore une fois ressortir la faible participation des impôts locaux dans le fonctionnement de la municipalité de Vénissieux. Une faible participation qui s'explique par l'importance des dotations. Cela démontre une fois de plus que le matraquage en terme d'impôts locaux à Vénissieux n'est absolument pas une nécessité, mais bien un parti pris idéologique. L'hypothèse selon laquelle les impôts pourraient être diminués est renforcée lorsque l'on observe la forte Capacité d'autofinancement brute de la ville.
- 2) Concernant l'affectation du résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2010 on apprend que la chaufferie des Minguettes- Chaudière bois réalise un excédent de quelques 55.000 euros en 2010. Un message qui va être difficile à entendre par tous les malheureux habitants reliés à la chaufferie centrale de Vénissieux qui découvrent ces jours-ci leur facture de chauffage avec angoisse. A la Darnaise, à Max Barel, à Léo Lagrange, Grandes terres des vignes, les Soyouz, partout 35% à 44% d'augmentation ! Dit en passant, ces hausses sont d'autant plus difficiles à accepter que la comparaison avec les notes payées par les vénissiens non-reliés au système de chauffage de la ville ne subissent qu'une augmentation de 15% de leur chauffage. C'est déjà dur pour les portefeuilles mais plus supportable que 40% ! D'innombrables familles sont prises à la gorge et se demandent où trouver l'argent pour apurer les comptes de 2010, elles apprécieront de savoir que la chaufferie a réalisé sur leur dos un excédent de fonctionnement de 55.000 euros...

Mais tous ces comptes nécessiteraient une étude plus approfondie, or, comme chaque année, nous déplorons que le délai qui nous est laissé pour étudier ces comptes soit totalement insuffisant pour en faire une analyse minutieuse. Même si la diffusion des comptes administratifs et des comptes de gestion aux élus de l'opposition est effectuée par la mairie dans la stricte application des délais minimum légaux, l'esprit de la loi n'est selon nous pas respectée. Il nous est demandé de prendre position sur des documents sans que matériellement nous ayons le temps raisonnable de les étudier.

Nous constatons que contrairement au discours officiel vantant votre soi disant volonté de transparence et de dialogue, les actes, encore une fois, ne suivent pas.

Faute d'avoir pu approfondir l'analyse des comptes et pour souligner ce qui est ni plus ni moins qu'une forme supplémentaire de déni de démocratie, notre groupe votera contre ces 5 rapports.

**Interventions du Groupe d'Ouverture,  
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR  
Christophe GIRARD**

**12. Garantie de prêt pour l'association intermédiaire ESTIME**

Cette association ESTIME porte bien son nom et joue un rôle indispensable auprès des personnes en difficulté d'insertion professionnelle. Nous sommes convaincus de la nécessité de tels accompagnements. Cette association agit concrètement pour aider des personnes sur deux dimensions intimement liées : la valorisation de soi et l'insertion professionnelle. Nous sommes dans ce cas bien loin de l'approche revendicatrice stérile et stérilisante que nous dénonçons habituellement.

Nous espérons que cette sortie de crise se transformera pour ESTIME en opportunité de se renforcer. L'équilibre financier doit être assuré et une vigilance continue sur cet aspect doit être maintenue. Notre groupe votera favorablement ce rapport.

**14. Modification du Tableau des Emplois – Abstention**

Comme à chaque fois que le conseil est appelé à voter sur cette question, en l'absence d'une vision globale des postes, nous préférons vous laisser la pleine et entière responsabilité de votre gestion des emplois. Nous nous abstiendrons donc. Cependant au sujet de la gestion des emplois, je dois dire que nous avons été interpellés par la lecture d'un courrier d'un employé des Espaces verts de la ville se plaignant du peu de cas fait de sa volonté d'évolution de carrière et des pratiques de la municipalité qui en dépit du bon sens, laisse de côté ceux qui ont travaillé pour obtenir les qualifications nécessaires et s'acharne à mettre aux postes de responsabilité des personnes qui n'ont ni la légitimité, ni l'ancienneté, ni les diplômes requis. Ce courrier courageux qui vous a été adressé Mme le Maire et qui, à priori, a été diffusé à l'ensemble d'entre nous (et plus largement encore), nous fait réagir car il vient renforcer des propos que nous avons déjà entendus précédemment, notamment de la part de personnels de la mairie et qui décriaient les mêmes méthodes, laissant supposer que cela est général à l'ensemble de la maison. Il nous a été avancé que cette façon de procéder avait pour but de rendre ces responsables vulnérables et donc manipulables. Je ne sais si cela est juste mais il est vrai que cela répondrait bien à des réflexions que nous avons pu nous faire, y compris concernant les plus hautes fonctions de cette mairie...

Mais au-delà de ces déviances possibles qui seraient dignes de Machiavel ou tout simplement d'un système soviétique (dont vous revendiquez d'ailleurs avec vigueur les fondements idéologiques), ce qui nous fait le plus réagir c'est la souffrance que cela génère au sein du personnel. Souffrances des subordonnés dues à la déficience de management, souffrances pour ceux qui s'investissent en vain dans des parcours qualifiants, souffrances enfin pour les personnes déstabilisées par une mise en situation de management alors qu'elles sont sous-dimensionnées.

Nous touchons ici du doigt à la notion de Risques Socio-Organisationnels de type France-Télécom avec les conséquences que l'on connaît tous trop bien... A votre place je prendrais au sérieux ce sujet pour lequel, un jour, il vous en sera demandé des comptes.

**Interventions du Groupe d'Ouverture,  
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR  
Christophe GIRARD**

**19. Conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon en lien avec les activités des structures petite enfance et enfance**

Nous pouvons comprendre que pour une question d'efficacité et de réactivité, il soit nécessaire de vous donner cette autorisation à signer ces documents de la CAF sans passer systématiquement par un vote au Conseil Municipal. Cependant, ce rapport fait apparaître que ces actes n'en relèvent pas moins d'une décision du conseil municipal. C'est pourquoi, tout en respectant le sens de cette demande de délégation, notre groupe souhaiterait que selon le même principe qui est appliqué aux actes de gestion accomplis par Mme le Maire (cf. délibération du Conseil Municipal du 26 octobre 2009), un compte rendu a posteriori des documents signés soit communiqué pour information à l'ensemble des élus du Conseil Municipal. Serait-il possible d'amender le texte de ce rapport en ce sens ?

- Favorable si amendement accepté
- Contre si amendement rejeté

**29. Rapport de gestion annuel de la SACOVIV - Exercice 2009/2010 -**

Rapport pour info → PAS DE VOTE

Vous nous demandez de nous prononcer sur ce rapport de gestion de la SACOVIV, fort instructif par certains aspects (j'y reviendrai), il n'en reste pas moins qu'il s'agit de votre rapport et qu'en la matière vous êtes juge et partie. Je le commenterai donc sur la base du rapport fait par les locataires de la SACOVIV et aussi celui fait par ses salariés.

Car la SACOVIV en 2010, vu du côté des locataires, c'est d'abord l'interrogation au sujet des 290.000 € de charges qui auraient été indûment perçues par le bailleur. Un sujet qui reste à notre connaissance sans éléments de réponse à même de clore la polémique plus que gênante pour la SACOVIV. 2010 c'est aussi les turpitudes de la structure et de la municipalité pour refuser le dialogue et décourager les défenseurs des locataires. Ceux-ci devant aller au Tribunal Administratif pour espérer se faire respecter et entendre.

Le rapport 2010 de la SACOVIV c'est encore le montant des notes de chauffage qui s'envole en juin 2011. Certes, il s'agit d'un autre dossier mais il vient se cumuler aux nombreux soucis des locataires.

Le rapport 2010 de la SACOVIV c'est également celui du personnel. Des informations qui en partie se recoupent avec celles de votre rapport. Notamment en termes d'absentéisme. Cet absentéisme qui comme chacun le sait est un indicateur prépondérant d'un malaise organisationnel. Malaise que les salariés expriment eux-mêmes avec des termes explicites quand au sectarisme du management, je rappelle leurs propos (je cite) : "notre première revendication porte sur le respect de la dignité du personnel". "Nous subissons au quotidien des insultes, des pressions...". Et quand, Mme Ebersviller, vous déclarez dans la presse que vous avez "bien conscience qu'il y a un malaise, mais que vous êtes aussi soucieuse du service rendu aux locataires". Vous démontrez par votre réponse, votre totale méconnaissance du management, car sinon, vous devriez savoir que le service aux locataires et le bien être des salariés se conjuguent et ne s'opposent pas : un salarié bien dans sa peau est la meilleure garantie d'un service efficace aux locataires.

Le rapport sur la SACOVIV c'est enfin le manque de concertation affiché vis-à-vis des habitants. Manque très bien illustré lors du dernier conseil au sujet du projet d'aménagement de la résidence Max Barel. Vous l'avez en effet clairement démontré en refusant sans concession notre suggestion constructive consistant à

**Interventions du Groupe d'Ouverture,  
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR  
Christophe GIRARD**

permettre la mise en place d'une concertation avec les habitants par le report du vote à un conseil municipal ultérieur.

Pour finir, car nous pourrions y passer la nuit tellement il y a de choses à dire sur la gestion désastreuse de la SACOVIV, je vous ferai part d'une dernière interrogation. Il s'agit d'une des interrogations suscitées par les tristes constats de notre visite de la Résidence Max Barel le mois dernier et dont on peut retrouver le détail sur notre blog. L'interrogation est donc la suivante : Pourquoi faites vous si peu de confiance à vos collaborateurs. En effet, il faut avoir bien peu confiance pour autant concentrer les pouvoirs ! Car Mme Ebersviller vous cumulez à vous seule : le poste de 3ème adjointe, le poste de présidente de la SACOVIV et le poste de Directeur Général de la SACOVIV... A coté de cela, M. Patrick Guyard n'est plus que le Directeur Général Délégué... Je me permettrai d'apporter un élément de réponse : cette défiance est connue pour être le point commun de tout système dictatorial.